



**Groupe
Scolaire
Notre-Dame
de Sion**

Paris, le lundi 29 mai 2017

**STAGE DE PRE-RENTREE DU lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre 2017
Futurs élèves de Première ES et de S**

Madame, Monsieur,
Chers parents,

A la rentrée 2017-2018, votre enfant sera inscrit en Première ES ou S. Pour l'aider à bien démarrer sa classe de Première et à reprendre le rythme scolaire après la longue coupure de l'été, nous proposons un stage de pré-rentrée.

Il s'agit de revenir sur les points clés du programme de Seconde qui doivent être parfaitement maîtrisés et permettre ainsi aux élèves d'être prêts pour la Rentrée. Ce stage nécessite un travail personnel et une forte implication de l'élève inscrit.

Le stage aura lieu du **lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre 2017** sur la base d'un minimum de 13 élèves selon l'emploi du temps ci-dessous. Le nombre de places est limité à 20 élèves.

	Lundi 28/08	Mardi 29/08	Mercredi 30/08	Jeudi 31/08	Vendredi 01/09
PES	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
PS	9h-12h15 13h30-16h45	9h-12h15 13h30-16h45	9h-12h15 13h30-16h45	9h-12h15 13h30-16h45	9h-13h

- **Première ES : 15 h de cours de Mathématiques**
- **Première S : 15 h de cours de Mathématiques et 15 h de cours de Sciences Physiques**

Le montant de ce stage est de **150€ pour la Première ES** et de **300€ pour la Première S**. Ce stage fera l'objet d'un relevé complémentaire des familles suivant le mode de règlement pour lequel vous avez opté :

- Prélèvement : un prélèvement sera effectué vers le 5 juillet 2017
- Autres : un chèque sera à adresser au service comptabilité à réception du relevé

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'assurance de notre considération distinguée.

Estelle Pheulpin
Responsable pédagogique

Philippe Toussaint
Chef d'établissement

Talon réponse à retourner par courrier ou par courriel à Mme Durand-Appert (ml.durand@sion-paris.fr) avant le **lundi 19 juin 2017**

Monsieur/Madame parents de

futur élève de PES/PS (rayer la mention inutile) inscrivent leur enfant au stage de pré-rentree dispensé à Notre-Dame de Sion du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre 2017 après avoir pris connaissance des conditions financières.

Date :

Signature :